

Comme le secrétaire d'État l'a dit, même si la question de compensation est importante, ce n'est pas le principal problème ici. Ce que le pays tient vraiment à savoir c'est quelles dispositions le gouvernement compte prendre pour prévoir un contrôle conjoint de ce qui se passe ou peut se produire dans cette région-là du Canada et dans les eaux américaines environnantes.

Tout en ne voulant pas faire preuve d'esprit de parti à l'appel des motions ni provoquer de controverse, je tiens cependant à dire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au premier ministre, d'abord que le gouvernement a attendu bien longtemps avant de s'intéresser au problème et que le projet de route de l'Alyeska était déjà fort avancé avant qu'il témoigne de l'intérêt ou une certaine inquiétude. Ce n'est que depuis peu que le gouvernement canadien a adopté une position directe. Deuxièmement, le gouvernement canadien a tardé à entreprendre son enquête au sujet d'un autre parcours pour l'acheminement du pétrole de l'Alaska qui ne suivrait pas la côte. Il a attendu fort longtemps avant d'agir, et il n'est même pas encore en mesure de dire ce qu'il pourrait faire à ce sujet.

Je dis simplement que même si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parfaitement raison de faire une déclaration à la Chambre et de nous dire que notre ambassadeur à Washington présente des instances à ce sujet, vu l'importance de la question et des dangers qu'il a lui-même mentionnés, il faudrait que l'incident soit discuté au plus haut niveau entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis. La population du Canada n'en attend pas moins.

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, en ma qualité de représentant de la région victime de l'incident de Cherry Point, j'ai un intérêt particulier à parler de cette question. D'abord, je désire remercier le ministre de sa déclaration. Il est vrai qu'elle mentionne ce que le gouvernement a fait plutôt que ce qu'il n'a pas fait. À mon avis, le gouvernement aurait pu et dû faire beaucoup plus pour prévenir l'incident.

Nous devrions comprendre que tant que des navires transporteront le pétrole de l'Alaska le long du littoral de la Colombie-Britannique jusqu'à la raffinerie de Cherry Point, située à 15 ou 16 milles de ma circonscription, tant que ce transport durera et que cette raffinerie servira à cette fin, nous aurons en réalité une bombe à retardement menaçant notre écologie à quelques milles de nos côtes. Il est vrai que nous devrions prendre des mesures préventives contre de tels incidents, et j'estime insuffisantes celles prises par le gouvernement canadien. Après la fuite de pétrole, 200 personnes ont tenté au cours de la nuit avec des balles de foin d'empêcher le pétrole d'atteindre la plage à Cherry Point et White Rock. Sans doute, s'il avait prévu les conséquences d'un tel déversement, le gouvernement aurait été mieux préparé à assurer la protection de nos concitoyens. À mon avis, les mesures d'urgence étaient mal préparées et inefficaces. J'approuve les déclarations du gouvernement dans l'ensemble, mais les mesures qu'il prend sont trop limitées.

Il importe de comprendre que le projet américain de transport de pétrole le long du littoral de la Colombie-Britannique constitue en effet un acte inamical envers notre pays. Nous devons adopter cette position au nom de notre population et aussi au nom des Américains établis dans la

région adjacente de la côte du Pacifique. Il s'agit vraiment d'un risque de pollution des plus sérieux pouvant entraîner des tragédies et des désastres bien plus considérables que ce petit déversement. Les services de recherche du gouvernement ont eux-mêmes établi qu'il est inévitable qu'un déversement important se produise tous les trois ou quatre ans, si on permet à ces pétroliers géants de naviguer le long de la côte.

Je signale aux ministériels que le cabinet du ministre des Transports a publié aujourd'hui une étude de l'Université Queen's au sujet de la rentabilité du transport nord-sud du pétrole de l'Alaska par chemin de fer. D'après cette étude, il est possible d'aménager une ligne ferroviaire dans cette région qui puisse assurer l'expédition d'au moins 200 millions de barils de pétrole en temps voulu et qui s'avère comparable au service maritime.

En terminant, notre parti—et je ne puis trop insister là-dessus—de même que les gens de la Colombie-Britannique, j'en suis sûr, peu importe leurs convictions politiques, espèrent que le gouvernement interviendra plus énergiquement qu'il ne l'a fait jusqu'ici et qu'il avisera les Américains—dont bon nombre pensent comme nous—que leur ligne de pétroliers pourrait polluer définitivement notre côte.

• (1420)

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, nous déplorons d'abord—et nous ne le répéterons jamais assez—que le ministre, lorsqu'il fait des déclarations à la Chambre, n'en informe pas les députés quelques minutes à l'avance.

Pour revenir au contenu de sa déclaration, je la qualifie de bégalement qui ne saurait en rien régler le problème de la pollution et de la protection de l'environnement au Canada.

Le ministre a annoncé qu'une certaine indemnisation serait versée, mais il s'agit là d'un élément de bien peu d'importance par rapport à l'ensemble du problème. C'est encore une sorte de cataplasme qui, en fait, ne réglera pas le problème. Toute cette question peut se ramener à la nature de nos rapports avec nos voisins, les États-Unis. Le gouvernement canadien a toujours eu une attitude hésitante, se mettant toujours à la remorque des États-Unis quant à la protection de l'environnement et à la lutte à la pollution au Canada.

Le problème particulier qui intéresse aujourd'hui la Chambre, c'est-à-dire le transport du pétrole par voie de mer le long de la côte, est un des éléments de ce problème.

On laisse entendre que notre ambassadeur à Washington exerce des pressions, mais le problème existe toujours au Canada, et le ministre ne fait que bégayer au sujet de ce problème, plutôt que de parler.

Nous demandons instamment au gouvernement de parler enfin avec force aux Américains pour leur dire que s'ils sont intéressés à protéger leur environnement, leur pays et leurs richesses, afin de pouvoir les développer, nous aussi, en tant que Canadiens, nous sommes fiers de notre pays et nous entendons prendre les moyens nécessaires pour sauvegarder notre environnement et améliorer les conditions de vie au Canada.